

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2026-01-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 28 février à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Montcel sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 20 février 2026**MIS EN LIGNE LE****27 MAI 2026**

Nombre de membres : en exercice : 134
 Présents : 82 Pouvoirs : 7
 Votants : 89 (dont 7 procurations)

Présents : Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT) ; Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS) ; Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Davy BELLARD (NEUF EGLISE) ; Marie-Andrée BERKES (SAINT OURS LES ROCHES) ; Emmanuel BERTHOMIER (YOUX) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Monique BLOSSE (PONTGIBAUD) ; Michel BOILOT (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Daniel BONNAFOUX (SAINT GEORGES DE MONS) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE) ; Jean-Claude CAZEAU (LA CELLETTE) ; Elie CHAFFRAIX (LA CELLETTE) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Pierre COLLANGE (LISSEUIL) ; Gérard COMBEAUD (SAINTE CHRISTINE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Armelle DEMOULIN (SAURET BESSERVE) ; Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Laurent DUMAS (SAINT MAIGNER) ; Sylvie DURANTEL (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Annelise DURON (LE QUARTIER) ; Jean-Luc ESCACHE (ROCHE D'AGOUX) ; Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Pierre ESPAGNOL (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Lionel FAURE (SAINT MAURICE PRES PIONSAT) ; Laëtitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Patrick GIDEL (VERGHEAS) ; Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Bernard GRENOUILLAT (SAINT MAURICE PRES PIONSAT) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie-Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Pascal LABBE (SAINT AGOULIN) ; Paul LAGARDE (VERGHEAS) ; Paul LASSET (SAINT MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS) ; Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF EGLISE) ; Sabine MICHEL (LAPEYROUSE) ; Pascal MONTAGNE (MARCILLAT) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Laurent PERRIER (ROCHE D'AGOUX) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Jean-Luc PORTE (JOZERAND) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique POUZOL (SAINT PARDOUX) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Alexis RENARD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE) ; Anne-Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE) ; Bruno RYCKEBUSCH (SAINT REMY DE BLOT) ; Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Pierre TIXIER (SAINT MAIGNER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

Absents avant donné procuration :

Simon ADDERLEY (Saint Angel) ayant donné procuration à Jean-Luc CHASTAGNAC (Saint Angel)

Mickaël BARE (Charbonnières les Vieilles) ayant donné procuration à Sébastien PORTIER (Charbonnières les Vieilles)

Marc BEUSOLEIL (Saint Eloy les Mines) ayant donné procuration à Christian JEROME (Saint Eloy les Mines)

Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Jean-Patrick CAZAL (Moureuille)

Marc CARRIAS (Effiat) ayant donné procuration à Grégory BONNET (Montcel)

Florian CHANET (Montpensier) ayant donné procuration à Luc CAILLOUX (Chapdes Beaufort)

Claude DUBOSCLARD (Bussières près Pionsat) ayant donné procuration à Bernard GRENOUILLAT (Saint Maurice près Pionsat)

Monsieur Alexis RENARD a été élu secrétaire de séance.

**Objet : AVENANT AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
DE SAINT ELOY LES MINES
SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Suite au transfert des compétences assainissement collectif et assainissement non collectif par la Commune de Saint Eloy les Mines au 1^{er} janvier 2026, un avenant au contrat de Délégation de Service Public (DSP) doit être établi avec SUEZ.

Les objectifs principaux de cet avenant sont les suivants :

- Reprise à l'identique des conditions de la DSP par le Syndicat de Sioule et Morge pour ce qui concerne la compétence assainissement collectif, jusqu'au terme de la DSP en septembre 2027,
- Retirer de la DSP ce qui se rapporte à la compétence assainissement non collectif, le Syndicat de Sioule et Morge gérant en direct ce service sans faire appel à un délégataire,
- Retirer de la DSP ce qui se rapporte à la gestion des eaux pluviales, cette compétence restant communale.

A ce jour des négociations sont toujours en cours avec SUEZ pour la préparation de cet avenant, principalement en ce qui concerne le programme de renouvellement inscrit au contrat de DSP.

Le Président propose donc de signer l'avenant au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement collectif avec SUEZ, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026, sous réserve que les conditions de la DSP relatives à l'assainissement collectif soient maintenues à l'identique.

Cette proposition a reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge, lors de sa réunion du 19 février 2026.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement collectif avec SUEZ, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026, sous réserve que les conditions de la DSP relatives à l'assainissement collectif soient maintenues à l'identique.



Fait et délibéré à Montcel,
Le 28 février 2026

Le Président,
Luc CAILLOUX